



Madame Monsieur,

Nous sommes très heureux de vous accueillir au sein de notre section tennis de table et nous espérons partager avec vous de bons moments conviviaux et sportifs.

Adhérer à une association suppose des droits mais aussi quelques devoirs sans lesquels il n'est pas possible de fonctionner collectivement. L'intérêt général sera toujours plus important que les intérêts particuliers de chacun.

#### Droits :

- ✓ Accès au jeu de tennis de table
- ✓ Fourniture des tables, balles et outils pédagogiques nécessaires à l'apprentissage.
- ✓ Encadrement pédagogique et technique.
- ✓ Un maillot prêté dans le cadre des compétitions.
- ✓ Droit à la parole dans le respect des avis de chacun.
- ✓ Droit de vote à l'AG annuelle
- ✓ Le respect physique et affectif.
- ✓ Accès à toutes informations fournies par le club.

#### Devoirs :

- ✓ Être à jour de sa cotisation :
  - 110 € pour les adultes en compétition et 80 € pour les adultes en loisirs
  - 110 € pour les jeunes jusqu'à 17 ans avec réduction de 15€ sur présentation du pass' sport délivré par le conseil départemental en allant sur le site du conseil départemental « pass sport » et inscrire votre enfant à Haut-Tillois TT disponible en septembre
- ✓ Fournir un certificat d'aptitude à la pratique du tennis de table
- ✓ Venir avec une tenue de sport adaptée, chaussures propres exigées
- ✓ Être ponctuel afin que les séances démarrent à l'heure.
- ✓ Être assidu et prévenir en cas d'absence 06 85 70 71 77.
- ✓ Participer à l'installation et au rangement du matériel.
- ✓ Participer, à la demande de l'entraîneur, aux déplacements compétitifs de son enfant.
- ✓ Prendre des responsabilités ou rendre des services au club dans la mesure des disponibilités de chacun.
- ✓ Respecter les autres personnes du club et la charte du club (voir affichage).

Merci de votre soutien, de votre participation et de votre adhésion.

Pour les parents, ce document doit être expliqué à votre enfant.

*Le Président*

Marc Ternisien  
0685707177